DE KAMER BE
LA CHAMBRE BE

SIGNATAIRE

DROIT D'ÊTRE ENTENDU(E) PAR LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

L'auteur de cette pétition souhaite être entendu par la Chambre ?
Vous pouvez la soutenir à condition :
-d'avoir 16 ou plus ET
-d'être domicilié en Belgique

INTITULÉ (ET NUMÉRO) DE LA PÉTITION

Pétition pour le "juste prix" des médicaments. N°55_2022-2023/12

RÉSUMÉ DE LA PÉTITION

La présente pétition demande une modification de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités du 14 juillet 1994 en vue d'y intégrer le modèle du "fair price".
L'objectif est d'utiliser un modèle de prix juste pour la négociation de tous les nouveaux médicaments et ainsi de lutter contre le surprofit des firmes pharmaceutiques.

COORDONNÉES

Pour que votre soutien soit validé, **tous** les champs doivent être dûment complétés.

N° DE REGISTRE NATIONAL BELGE: | | | . | | | . | | | - | | | | . | | |

NOM: (majuscules)

PRÉNOMS: (majuscules)

CODE POSTAL

DATE DE NAISSANCE | | / | | / | | | | |
j j m m a a a a

SIGNATURE :

TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

La Chambre des représentants n'est responsable que du traitement des données qui lui sont communiquées par les pétitionnaires principaux. Ceux-ci sont responsables du traitement des données qu'ils collectent auprès des signataires.
La Chambre des représentants traite vos données conformément à la déclaration publiée sur son site web : https://www.lachambre.be/kvvcr/pdf_sections/declconf/Privacy_F_gen.pdf.
Plus d'informations peuvent être obtenues auprès du délégué à la protection des données de la Chambre : dpo@lachambre.be.